



ASSEMBLÉE NATIONALE

10ème législature

Expulsions

Question écrite n° 48952

Texte de la question

M. Bruno Bourg-Broc demande à M. le ministre de l'intérieur de bien vouloir lui indiquer le montant des crédits consacrés depuis 1990, année par année, par le ministère de l'intérieur au titre de l'indemnisation des bailleurs privés et publics en cas de non-recours de la force publique à la suite des mesures judiciaires d'expulsion.

Données clés

Auteur : [M. Bourg-Broc Bruno](#)

Circonscription : - RPR

Type de question : Question écrite

Numéro de la question : 48952

Rubrique : Logement

Ministère interrogé : intérieur

Ministère attributaire : intérieur

Date(s) clé(s)

Question publiée le : 3 mars 1997, page 1034